

() ECRET N° 95-305 du 18 Octobre 1995
Portant nomination à titre exceptionnel
civil, étranger et posthume dans l'Ordre
du Mérite du Bénin.

Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,

- VU la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin,
- VU la décision n° 91-042/HCR/PT du 30 mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 mars 1991,
- VU la loi n° 86-010 du 26 février 1986 portant création de l'Ordre National du Bénin, modifiée par la loi n° 87-017 du 21 septembre 1987,
- VU la loi n° 87-018 du 21 septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin,
- VU le décret n° 95-183 du 23 juin 1995 portant composition du Gouvernement,
- VU le décret n° 91-76 du 10 mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim,
- VU les décrets n°s 88-337 du 29 août 1988 et 89-221 du 15 juin 1989 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin,
- VU l'extrait du relevé des décisions administratives prises par le Conseil des Ministres en sa séance du mercredi 09 février 1994,

Sur proposition du Président de la République, Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du mercredi 09 février 1994,

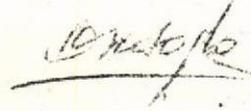
DECRETE :

Article 1er : Est nommé à titre exceptionnel, civil, étranger et posthume dans l'Ordre du Mérite du Bénin au grade de Chevalier pour prendre rang du 09 Février 1994 Monsieur Friedrich RIEDINGER, Président de l'Association pour l'Amitié Germano-Béninoise.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

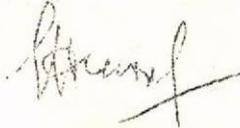
Fait à Cotonou, le 18 Octobre 1995

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Nicéphore D. SOGLO

Le Grand Chancelier de l'Ordre
National du Bénin par intérim,



Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliations : PR 6 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - CES 2 - HAAC 2 - MINISTRES 20 -
GCONB 30 - SGG 4 - DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 - IGE-CSM-DOCT 3 -
BN-DAN-ONEPI 3 - UNB-FASJEP-ENA 3 - JORB 1 - INTERESSE 1.